Déclaration liminaire FORCE OUVRIERE

Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière

Le 13 Mars 2019

Madame la Ministre,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs, mes chers collèges.

Ce jour marquera une date importante dans cette nouvelle mandature, il correspond à l’installation du Conseil Supérieur, mais également l’ordre du jour va dans quelques instants appeler l’examen du projet de texte visant à reformer la fonction publique. Depuis 18 mois, lors des réunions sur les quatre chantiers initiés par le gouvernement, les organisations syndicales n’ont eu de cesse de marteler leur opposition aux orientations proposées.

Aujourd’hui, c’est pour un projet de Loi, non modifié ni amendé, que le gouvernement souhaite avoir notre assentiment afin de mettre en oeuvre ce que nous qualifions d’attaques sans précédent contre les services publics et les statuts des fonctionnaires. Vous pouvez comprendre pourquoi nous avons refusé de siéger dans cette instance le 4 mars et pourquoi aujourd’hui nous ne participerons pas aux débats sur un texte qui a une telle vocation.

Il nous semble d’ailleurs particulièrement inopportun que ce projet de loi fasse l’objet d’une présentation aujourd’hui. En effet, le grand débat national que le Président de la République a été contraint d’initier a censément ouvert la question de la réforme de l’État et des services publics. Si le projet de loi est d’ores et déjà bouclé et que son adoption par le Conseil des ministres a lieu avant les conclusions du grand débat, cela démontrerait la supercherie du débat.

Comment peut-on se présenter aujourd’hui comme un fervent défenseur de notre fonction publique républicaine et vouloir généraliser le recours aux contractuels, mettre en place le salaire au mérite, dénaturer les instances représentatives des personnels, fragiliser les instances qui ont pour mission l’amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels ?

Les agents Hospitaliers sont aujourd’hui pris en tenaille entre ce projet de loi destructeur de droits, et le projet “Ma Santé 2022” qui lui, va encore aggraver leurs conditions de travail et la prise en charge des patients.

Aussi nous rappelons notre opposition à ce projet de transformation de la fonction publique, outils de mise en oeuvre des plans massifs de suppressions de postes dans le cadre d’action publique 2022, ainsi qu’au projet de loi d’organisation et de transformation du système de santé.

C’est pourquoi nous exigeons le retrait de ce texte de l’ordre du jour et demandons l’ouverture de véritables négociations visant à mieux reconnaitre les qualifications des agents, à améliorer leurs carrières et à conforter les missions publiques.